

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que **le Règlement du Concours littéraire « Prix Ottignies-Louvain-la-Neuve de la Nouvelle » 2022 organisé par la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve** a été voté par le Conseil communal en date du **26 avril 2022**.

La décision du Conseil communal peut être consultée par le public, au service Juridique de l'Administration communale, Espace du Cœur de Ville, 1, au 4^{ème} étage, à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 à 15 heures 30, à partir du **19 mai 2022**.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve le **12 mai 2022**.

Le Directeur général,



G. Lempereur



La Bourgmestre,



J. Chantry